

KBC Groupe Société anonyme Avenue du Port 2 – 1080 Bruxelles TVA BE 0403.227.515 (RPM Bruxelles) www.kbc.com

BULLETIN DE VOTE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

Ce bulletin de vote peut être remis à KBC Groupe SA de deux manières:

- a. par courrier, adressé à KBC Groupe SA, à l'attention du Secrétaire du Groupe, SDB, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles, ou
- b. par mail adressé à secretariat.bod@kbc.be, accompagné d'une copie scannée ou photographiée du bulletin de vote complété et signé.

Le bulletin de vote doit parvenir à KBC Groupe SA au plus tard le jeudi 24 avril 2025 à vingt-quatre heures, heure belge.

L'actionnaire qui exprime ses votes au moyen de ce formulaire doit également remplir les conditions d'admission décrites dans la convocation pour que les votes ainsi exprimés soient pris en compte.

Le/La soussigné(e)
(nom et adresse complets de l'actionnaire ; dénomination et siège complets de la personne morale)

déclare qu'il/elle était, à la date d'enregistrement – le mercredi 16 avril 2025 à vingt-quatre heures, heure

vote à distance, conformément à l'article 7:146 du Code des sociétés et des associations et à l'article 28bis des statuts de KBC Groupe SA, avec toutes les actions susmentionnées, pour toutes les propositions de décision à l'ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle qui se tiendra au siège social de la société, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles, le mercredi 30 avril 2025 à 10 heures, comme suit:

1. Prise de connaissance du rapport annuel combiné – y compris des informations de durabilité consolidées – du Conseil d'administration de KBC Groupe SA sur les comptes annuels non consolidés et consolidés relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2024.

Ne donne pas lieu à un vote.

2. Prise de connaissance des rapports du commissaire sur les comptes annuels non consolidés et consolidés de KBC Groupe SA relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2024.

Ne donne pas lieu à un vote.

3. Prise de connaissance du rapport d'assurance sur les informations de durabilité consolidées de KBC Groupe SA pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2024. Ne donne pas lieu à un vote. 4. Prise de connaissance des comptes annuels consolidés de KBC Groupe SA relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2024. Ne donne pas lieu à un vote. 5. Proposition d'approbation des comptes annuels non consolidés de KBC Groupe SA relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2024, y compris l'affectation suivante du résultat: a) 2 774 531,25 euros à titre de prime bénéficiaire catégorisée pour les employés comme le prévoit la convention collective de travail du 20 décembre 2024 relative à la prime bénéficiaire catégorisée pour l'exercice 2024; b) 1 925 991 013,20 euros à titre de dividende brut, ce qui représente un dividende brut de 4,85 euros par action.* *Compte tenu du versement de deux dividendes intérimaires d'un montant de respectivement 0.70 euro et 1.00 euro. le solde du dividende brut à verser s'établit à 1 249 174 483.20 euros. soit un dividende brut de 3,15 euros par action donnant droit au dividende. La date de mise en paiement du dividende est fixée au 8 mai 2025. □ pour □ contre □ abstention Si vous n'indiquez aucun choix ou que votre choix n'est pas clair, vous êtes réputé donner l'instruction d'émettre un vote favorable. 6. Proposition d'approbation du rapport de rémunération de KBC Groupe SA pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2024, tel que repris dans le rapport annuel combiné du Conseil d'administration de KBC Groupe SA mentionné au point 1 de cet ordre du jour. □ contre □ abstention □ pour Si vous n'indiquez aucun choix ou que votre choix n'est pas clair, vous êtes réputé donner l'instruction d'émettre un vote favorable. 7. Proposition de donner décharge aux administrateurs de KBC Groupe SA pour leur mandat exercé pendant l'exercice 2024. □ contre □ abstention □ pour Si vous n'indiquez aucun choix ou que votre choix n'est pas clair, vous êtes réputé donner l'instruction d'émettre un vote favorable. 8. Proposition de donner décharge au commissaire de KBC Groupe SA pour son mandat exercé

pendant l'exercice 2024. □ contre □ abstention

□ pour

Si vous n'indiquez aucun choix ou que votre choix n'est pas clair, vous êtes réputé donner l'instruction d'émettre un vote favorable.

9.	A la demande du commissaire et sur avis favorable du Comite d'audit, proposition d'ajuster les
	honoraires du commissaire pour l'exercice 2024 à 218 334,83 euros.

abstentior

Si vous n'indiquez aucun choix ou que votre choix n'est pas clair, vous êtes réputé donner l'instruction d'émettre un vote favorable.

10.	proposition de renouve Luchthaven Brussel Na trois ans, c'est-à-dire ju d'entreprises a désigné Proposition de fixer le	ommandation du Comité d'audit et sur eler le mandat de KPMG Réviseur tionaal 1K, 1930 Zaventem en tant qu squ'à l'issue de l'Assemblée générale messieurs Kenneth Vermeire et Stép es honoraires du commissaire à 3 se de l'indice des prix à la consomma	s d'entreprises ayant son siège à ue commissaire pour le délai légal de annuelle de 2028. KPMG Réviseurs hane Nolf en tant que représentants. 302 350 euros par an, indexables			
	□ pour	□ contre	□ abstention			
	ous n'indiquez aucun d truction d'émettre un v	choix ou que votre choix n'est pas vote favorable.	clair, vous êtes réputé donner			
11.	1. Conformément à la recommandation du Comité d'audit et sur proposition du Conseil d'entreprise proposition de nommer KPMG Réviseurs d'entreprises ayant son siège à Luchthaven Bruss Nationaal 1K, 1930 Zaventem pour l'assurance des informations de durabilité pour le délai léga de trois ans, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale annuelle de 2028. KPM Réviseurs d'entreprises a désigné messieurs Kenneth Vermeire et Steven Mulkens en tant qui représentants. Proposition de fixer l'honoraire pour ce mandat au montant de 445 441 euros par an, indexable annuellement sur la base de l'indice des prix à la consommation.					
	□ pour	□ contre	□ abstention			
	ous n'indiquez aucun d truction d'émettre un v	choix ou que votre choix n'est pas vote favorable.	clair, vous êtes réputé donner			
12.	Nominations statutaire	es				
 Proposition de nommer définitivement Bartel Puelinckx, qui avait été coopté comm administrateur par le Conseil d'administration avec effet au 2 septembre 2024, en tar qu'administrateur pour une période de quatre ans, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'Assemblé générale annuelle de 2029. 						
	□ pour	□ contre	□ abstention			
Si vous n'indiquez aucun choix ou que votre choix n'est pas clair, vous êtes répu l'instruction d'émettre un vote favorable.						
-	 Sous réserve de l'approbation de la BCE, proposition de nommer madame Kristine Wolco Braden en tant qu'administrateur indépendant, au sens des et conformément aux critères fixé par la loi et par le Code de gouvernance d'entreprise 2020, pour une période de quatre ans c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale annuelle de 2029. 					
	□ pour	□ contre	□ abstention			
 Si vous n'indiquez aucun choix ou que votre choix n'est pas clair, vous êtes réputé dor l'instruction d'émettre un vote favorable. Sous réserve de l'approbation de la BCE, proposition de nommer madame Line Me Hestvik en tant qu'administrateur indépendant, au sens des et conformément aux critères par la loi et par le Code de gouvernance d'entreprise 2020, pour une période de quatre c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale annuelle de 2029. 						
S	i vous n'indiquez aucu	ın choix ou que votre choix n'est p	as clair, vous êtes réputé donner			

l'instruction d'émettre un vote favorable.

3

-	 Sous réserve de l'approbation de la BCE, proposition de nommer monsieur Michiel Allaerts et tant qu'administrateur, pour une période de quatre ans, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'assemblée annuelle de 2029, en remplacement de monsieur Theodoros Roussis, dont le mandat expire après l'Assemblée générale annuelle. 					
	□ pour	□ contre	□ abstention			
	Si vous n'indiquez aucun choix ou que votre choix n'est pas clair, vous êtes réputé donne l'instruction d'émettre un vote favorable.					
-	 Proposition de renommer monsieur Philippe Vlerick en tant qu'administrateur pour une périod d'un an, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale annuelle de 2026. 					
	□ pour	□ contre	□ abstention			
Si vous n'indiquez aucun choix ou que votre choix n'est pas clair, vous êtes réputé donner l'instruction d'émettre un vote favorable.						
Les propositions de modifications à apporter à la composition du Conseil d'administration seront présentées durant l'Assemblée générale annuelle. Tenant compte de l'avis du Comité de nomination le Conseil d'administration recommande la nomination et les renominations proposées.						
Vous trouverez un C.V. succinct des nouveaux administrateurs proposés dans la Déclaration de gouvernance d'entreprise incluse dans le rapport annuel, qui sera disponible à partir du lundi 31 mars 2025 sur le site www.kbc.com.						
sur	Vous trouverez un C.V. succinct des administrateurs dont le renouvellement du mandat est proposé sur le site <u>www.kbc.com</u> (Home – Gouvernement d'entreprise – Leadership – Consei d'administration:					
13. T	our de table					
Ne do	onne pas lieu à un vote.					
	re qui a exprimé son vote en renvoyar articipation à l'assemblée générale pou					
	ire sera considéré comme nul et non a concernant une ou plusieurs propositio		ctionnaire n'a pas indiqué			
des associa formulaire i Groupe SA un vote ém décision a c nouveaux p de vote que	usieurs actionnaires exercent leur droi ations, d'ajouter des points à l'ordre d reste valable pour les points de l'ordre d ait reçu ce formulaire avant l'annonce is sur ce formulaire pour un point de été formulée n'est pas pris en compte points de l'ordre du jour et/ou les nouve e KBC Groupe SA mettra à disposition > Assemblée générale KBC Groupe >	u jour et/ou de déposer des pro re du jour auxquels il se rappor e de l'ordre du jour complété. No e l'ordre du jour pour lequel une Les actionnaires qui le souhaite lles décisions proposées au moy sur le site web www.kbc.com (h	positions de décision, ce te, pour autant que KBC probstant ce qui précède, e nouvelle proposition de ent peuvent voter pour les en du nouveau formulaire Home > Gouvernement d'			
Fait et sign	é à (lieu), le	e (date)	2025			
(signature	de l'actionnaire)					